

BULLETIN D'INFORMATION – MARS 2017

Amis motards et motardes...

Votre antenne a connu de nombreux chamboulements en 2016, notamment le décès de Benji qui a fortement marqué le bureau et tous les adhérents qui le connaissaient bien. Des changements de région et des projets personnels ont conduit à un renouvellement important du bureau en 2017.

Lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2017, David a été reconduit dans ses fonctions de coordinateur. L'équipe de la FFMC 21, élue pour 2 années, est ainsi constituée : Cédric (co-coordonateur), Florian « Flo » (coordinateur adjoint), Luc (trésorier), Denis (secrétaire), Christelle « Zib » et Anthony.

Les actualités de la FFMC 21



Pour 2017, commençons par une très belle nouvelle : notre coordinateur, avec sa compagne Renata sont les heureux parents de Marie ! Cette naissance va nous booster pour qu'elle puisse, elle aussi, rouler à son envie dans les années futures....

Nous avons décidé de remettre à jour la communication vers les adhérents et sympathisants. Le site internet va être mis à jour, et un bulletin d'information tel que celui que vous lisez sera mis en ligne régulièrement.

(dessin Komar)



Les actions de la FFMC 21

Cette année d'élections présidentielles et législatives est aussi, pour nous FFMC et pour vous motards et motardes, une année de très grande attention sur nos soucis actuels.



Le combat contre les ZCR (Zone de Circulation Restreinte) et de leurs indissociables vignettes Crit'Air, est plus que jamais d'actualité. L'an passé, la mairie de Dijon nous avait affirmé qu'un tel système ne devrait pas voir le jour du fait des bons résultats obtenus avec les autres actions en faveur de l'environnement (tram, chaufferie...) or nous avons lu

dernièrement que cette position pourrait être revue. Votre antenne est en contact avec la mairie afin de faire le point sur ce dossier.

Tous les autres sujets (infrastructures, EPI (équipement de protection individuelle) obligatoires, mesures motophobes...) font encore et toujours l'objet de notre plus grande attention. Souvenez-vous que la FFMC s'est toujours positionnée contre l'obligation (donc la verbalisation) et pour l'incitation. Elle a toujours été contre le contrôle automatisé des vitesses, et milite pour une meilleure formation ou prise en compte des infrastructures dangereuses plutôt que la sanction systématique.

Tenez-vous informés, cela va bouger dans les mois à venir sur le terrain.



Nous vous donnons RDV le vendredi 17 mars pour 19h dans les locaux de la Mutuelle des Motards à Dijon. L'occasion de venir adhérer ou réadhérer, venir découvrir l'ensemble du Mouvement FFMC. Vous pourrez également procéder à quelques achats dans notre boutique de produits FFMC. Vos achats nous permettent de monter plus d'actions. La FFMC 21 est une association, et ne peut vivre et agir qu'avec vos adhésions, vos achats et vos dons... Lors de cette soirée, une 1^{re} demie heure sera consacrée à notre AGE (Assemblée générale exceptionnelle). Les adhérents voteront pour une modification de statuts intégrant les « membres de droit ». A l'issue de celle-ci, nous vous proposons moments d'échanges et de débats. Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que nous pourrions vous dévoiler une surprise concernant la FFMC en général.



Nous rencontrons le nouveau Chargé de Mission Sécurité Routière (ex Mr Moto) le 9 mars, nous vous en ferons un retour.

Nous pouvons aussi vous informer que nous serons présents aux Portes Ouvertes chez Jeunet à Dijon les 1^{er} et 2 avril 2017. N'hésitez pas à passer pour nous voir, échanger et nous filer un coup de main.

D'autres évènements sont en préparation : Coupes motos légendes à Prenois, Arbracam à Longvic, mais aussi actions de terrain et rencontres avec les élus.

N'oubliez pas... Plus nombreux, plus forts !